

DACP

REF : DACP2013075

Signataire : ED/ ES

Séance du Conseil Municipal du 17/10/2013

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place du projet « classe mobile » au sein de l'école « Henri Barbusse » à Aubervilliers. Approbation du marché et autorisation de signature.

La ville d'Aubervilliers prévoit, dans le cadre d'une démarche pédagogique tendant à promouvoir l'usage des nouvelles technologies en matière d'éducation, de faire de l'école « Henri Barbusse » une école tête de réseau pour l'utilisation des outils numériques.

En ce sens, cette école entièrement neuve et câblée, doit être équipée des outils dédiés, l'objectif étant de :

- Tester et promouvoir sur la ville l'usage de nouvelles approches pédagogiques s'appuyant sur des outils informatiques. Cette école servira de modèle pour le développement de l'usage éducatif de ces outils dans les autres écoles de la Ville.
- Servir de laboratoire avant la généralisation du dispositif de classes mobiles, destinées à remplacer les salles informatiques existantes, dans les autres établissements élémentaires de la Ville, en proposant des solutions clés en main et en affinant le travail pédagogique différencié réalisé autour de ces équipements.

Pour ce faire il a été nécessaire de lancer un marché sur Appel d'Offres, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des marchés publics.

Les prestations objet du marché portent sur l'acquisition de :

- chariots mobiles correspondant chacun à une demi classe, en mesure de recevoir des tablettes et/ou des netbooks (11 à 15 équipements par chariot),
- Logiciel de gestion et d'utilisation du Vidéo Projecteur Interactif (V.P.I) /Tableau Numérique Interactif (T.B.I),
- Logiciel de gestion de la classe mobile, associé ou non à la gestion du T.B.I,
- Serveur de stockage de type « WebDav » incluant l'authentification,
- Logiciels utilitaires éducatifs installés sur les tablettes et les netbooks,
- Prestation d'intégration et de formation.

Le marché à bons de commande, passé pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2013 est susceptible de varier dans les limites suivantes :

- Montant minimum : 25 000 € H.T.

-Montant maximum : 100 000 € H.T.

A l'issue de l'Avis d'Appel Public à la Concurrence, publié au Bulletin Officiel des annonces des Marchés Publics et au Journal Officiel de l'Union Européenne, deux offres ont été reçues par la ville dont une, celle de la société Lanfuture a été jugée irrecevable en raison de son irrégularité.

L'offre de la Société Aratice, restant seule en lice, étant néanmoins techniquement conforme et respectant l'estimation financière initiale établie par la Direction de l'informatique et des Technologies de l'Information, la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure a décidé d'attribuer le marché à cette dernière.

Il est donc en conséquence de ces éléments, demandé au conseil de bien vouloir approuver, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres, le marché à passer avec la Société Aratice et d'autoriser le maire à signer le contrat subséquent.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013075

Signataire : ED/ ES

OBJET : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place du projet « classe mobile » au sein de l'école « Henri Barbusse » à Aubervilliers. Approbation du marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le budget communal,

Vu le marché,

Vu la délibération n°38 déclarant l'urgence à inscrire la présente délibération à l'ordre du jour de la présente séance ;

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure,

Considérant que dans le cadre d'une démarche pédagogique tendant à promouvoir l'usage des nouvelles technologies en matière d'éducation, il y a lieu d'équiper le nouveau groupe scolaire dit Henri Barbusse (Amrouche - Delbo) de chariots numériques.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le marché à bons de commande, relatif à la **Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la mise en place du projet « classe mobile » au sein de l'école « Henri Barbusse »** passé sur appel d'offres pour une durée allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2013 et comportant les seuils suivants :

- **Seuil minimum** : 25 000 € H.T.

-**Seuil maximum** : 100 000 € H.T.

AUTORISE le maire, à signer le marché avec la société Aractice.

Le Maire adjoint

Evelyne YONNET

Reçu en Préfecture le : 18/10/2013

Publié le 18/10/2013

Certifié exécutoire le : 18/10/2013

Le Maire Adjoint
Evelyne YONNET